



Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 15

Date de la convocation :

17/02/2021

Date d'affichage :

17/02/2021

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du Jeudi 25 février 2021

L'an deux mille mil vingt et un, le vingt-cinq février à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame HOSTALIER Valérie, Maire.

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, AUSSENAC Laurie, HUMBLOT Valérie, IMBERT Stéphanie NICOLAS Jocelyne. Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, CAKIR Suayib, BOULAHYA Rachid, GANEE Roger, MATHELIN Jean, MOSSON Arnaud, POILLOT Jérémy.

Absent(s)-excusé(s) : Mme MARTZLOFF Laëticia a donné procuration à Mme LABELLE Aurélie

Absent(s)-non excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. POILLOT Jérémy

\*\*\*\*\*

Objet de la délibération : Travaux de rénovation énergétique – demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL 2021

N° 21-006

Mme le maire rappelle que les bâtiments communaux (logements + écoles) ne répondent plus aux normes énergétiques actuelles et nécessitent des travaux d'isolation. Les chaudières de quatre logements communaux sont devenues obsolètes et consommatrices d'énergie.

Pour remédier aux pertes énergétiques et remettre en conformité le patrimoine communal, il est envisagé de réaliser des travaux d'isolation par l'extérieur et le remplacement de quatre chaudières à gaz.

Le plan de relance de l'Etat offrant une dotation de soutien à l'investissement local importante en matière énergétique.

L'ensemble des travaux peut bénéficier de la DETR 2021 à hauteur de 50% et 20% au titre de la DSIL.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 109 750 € HT

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré

DECIDE de solliciter la DETR et la DSIL 2021 auprès des services de l'Etat pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

PROPOSE le plan de financement suivant :

Type d'aide	Montant des travaux	Pourcentage de l'aide	Montant de l'aide
DETR	109 750 €	50%	54 815€
DSIL	109 750 €	20%	21 950 €
Total des aides			76765 €
Fonds propres		30%	32 925€

-AUTORISE Mme le Maire à signer tout acte et document inhérents à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie conforme



Le Maire,  
HOSTALIER Valérie



